

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION RELATIVES A L'UTILISATION DU SERVICE PARKING PAYANT SUR LE SITE NOULOUTOU

Le site Internet Nouloutou.re ainsi que les sites affiliés Nouloutou.fr et Nouloutou.com sont édités et administrés par la société NLT PARK Société par Actions simplifiée au capital de 500 000 euros, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Saint Denis sous le numéro SIRET 880 995 453 000 25 dont le siège est situé au 22 rue miramiel 97434 SAINT-GILLES LES BAINS, Ile de la Réunion, France.

Toute correspondance quelque en soit l'objet devra être adressée à l'adresse 22 ruemiramiel 97434 SAINT-GILLES LES BAINS, Ile de la Réunion, France ou à l'adresse mail contact@nouloutou.com

ARTICLE 1 : PRESENTATION DU SITE

L'activité de la plateforme NOULOUTOU est la location de voiture. La plateforme propose également un service de gardiennage de véhicules.

ARTICLE 2 : OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation définissent les règles régissant les relations entre :

- Nouloutou et ses Membres et/ou utilisateurs ;
- Les Membres entre eux

Ces Conditions Générales de Vente et d'Utilisation sont applicables aux relations entre la société NLT PARK et ses utilisateurs et/ou Membres ainsi qu'aux Membres entre eux à l'exclusion de toutes autres Conditions générales de Vente ou d'achat qui émaneraient de l'utilisateur et/ou Membre du site.

En conséquence, l'utilisateur et ou le membre ne pourra en aucun cas se prévaloir de ses propres Conditions Générales de Vente et d'Utilisation dans le cadre de ses relations avec la société NLT PARK.

Toutefois, la disposition qui précède n'est pas applicable dans les relations entre un Membre consommateur et/ou non Professionnel et un Membre Professionnel dont les relations demeureront régies par les Conditions Générales de Vente du Professionnel et par le Code de la consommation.

ARTICLE 3 : DEFINITIONS

Nouloutou : Plateforme de location de voitures et de gardiennage de véhicules.

Plateforme : Sites Internet créés et administrés par la société NLT PARK à l'adresse Nouloutou.re, Nouloutou.fr et Nouloutou.com ou sur ses applications

Compte membre : Espace privé et réservé à chaque membre sur le site. Le compte membre n'est accessible qu'au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe.

Membre : Personne physique ou personne morale titulaire d'un compte ouvert sur le site et remplissant les conditions. Seules les personnes ayant la capacité de contracter au sens des articles 1145 et 1146 du Code civil dans leur rédaction en vigueur au 1^{er} octobre 2016 peuvent être Membres du site. Les personnes physiques doivent nécessairement être âgées de 18 ans au moins

Utilisateur : Toute personne connectée à la plateforme Nouloutou qu'elle soit simple visiteur ou membre

Propriétaire : Personne physique ou morale annonceur ayant la pleine, libre et entière jouissance d'un Bien proposé à la location

Locataire : Personne physique ou morale prenant en location, sous certaines conditions, un bien proposé sur le site

Assuré ou bénéficiaire : Le locataire titulaire du contrat de location

Assureur : PRUDENCE CREOLE

Bien : Tout bien meuble ou immeuble corporel se trouvant habituellement dans le commerce

Prix parking payant : Tarif incluant le prix de gardiennage ainsi que les éventuelles options et le trajet en navette de l'agence Nouloutou vers l'aéroport Roland Garros.

Option : Pièce, instrument ou service qui complète le bien loué et qui n'est pas indispensable à son bon fonctionnement.

Souscripteur : SAS NLT REUNION à l'enseigne « Nouloutou »

Tiers : Toute personne étrangère à la relation entre le PROPRIETAIRE et le LOCATAIRE

Déchéance : Perte du droit à garantie pour le sinistre en cause

Parking : Site disposant de places de stationnement pour des véhicules ainsi que d'autres prestations de service en option (lavage, navette aéroport, ...).

Prestations de stationnement : Conditions dans lesquelles le Parking accueille le stationnement d'un véhicule d'un membre (horaires, prix, conditions de surveillance et d'accès) ainsi que les options proposées sur le site (lavage, voiturier, ...).

ARTICLE 4 : ACCES A LA PLATEFORME

Le site Nouloutou.com est accessible 7 jours /7 et 24h/24.

Néanmoins, la société NLT PARK se réserve le droit de fermer temporairement le site ou l'accès aux services à distance afin notamment d'y effectuer des opérations de maintenance ou d'y apporter des modifications. Dans cette hypothèse de fermeture temporaire, aucun préavis ne sera donné ni aucune indemnité due. La responsabilité de la société éditrice du site Nouloutou ne pourra jamais être engagée du fait de la fermeture temporaire du site.

La société NLT PARK s'efforcera d'adapter régulièrement ce site à l'évolution des technologies et ce afin d'apporter le meilleur service possible aux utilisateurs.

En cas de fermeture ou d'impossibilité d'utiliser le site, les utilisateurs peuvent obtenir toute information par mail à l'adresse : contact@nouloutou.com

ARTICLE 5 : ACCES A L'ESPACE MEMBRE

1. Conditions pour être MEMBRE

1. Certaines fonctionnalités de la plateforme Nouloutou ne sont accessibles qu'aux Membres préalablement inscrits et identifiés au moyen d'un identifiant personnel et d'un mot de passe.

Les personnes physiques souhaitant devenir Membres du site Nouloutou et accéder aux services proposés **doivent obligatoirement être âgées de 18 ans au moins**. Cette disposition s'applique aux utilisateurs de la formule parking payant sous peine de nullité du contrat conformément aux articles 1128, 1145 et 1146 du Code civil

Les personnes morales souhaitant devenir Membres du site Nouloutou et accéder aux services proposés ne doivent accomplir que des actes utiles à la réalisation de leur objet social tel que défini par leurs statuts et aux actes qui leurs sont accessoires, dans le respect des règles applicables à chacune d'entre elle et ce conformément à l'article 1145 du Code civil.

Pour devenir Membre, l'utilisateur candidat doit, au préalable, ouvrir un compte en remplissant le formulaire disponible en ligne sur la plateforme.

2. A réception du formulaire, la société NLT PARK se réserve le droit de refuser l'inscription notamment si les champs obligatoires de la fiche d'inscription n'ont pas été dûment complétés ou si l'Utilisateur dispose déjà d'un compte Membre sur le site Nouloutou. Dans ce cas, elle en informera, par courrier électronique, l'utilisateur dont l'inscription est rejetée
3. Le processus d'inscription à l'espace membre comporte les étapes suivantes :

- **Etape 1 :**

L'utilisateur candidat remplit un formulaire d'inscription en ligne et renseigne notamment les données suivantes à caractère obligatoire :

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Adresse postale
- Adresse de courrier électronique
- Numéro de téléphone
- Mot de passe

Le visiteur peut également s'inscrire en se connectant avec son compte Facebook.

- **Etape 2 :**

L'utilisateur valide et accepte les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation en cochant la case prévue à cet effet.

- **Etape 3 :**

Lorsque l'utilisateur a saisi les informations requises, il valide le formulaire et reçoit alors sur l'adresse électronique renseignée un courrier électronique de confirmation d'inscription.

Il doit alors cliquer sur le lien présent dans le corps du courrier électronique afin de valider définitivement son inscription.

4. Le membre peut choisir de recevoir les lettres d'information de Nouloutou en cochant la case prévue à cet effet. Il peut se désabonner à tout moment en cliquant sur le lien « se désinscrire » situé en bas de chacun de ses courriers électroniques.
5. Lors de son inscription, le Membre doit fournir les informations requises par Nouloutou. Ces informations doivent être sincères et véritables, la société NLT PARK se réservant le droit de réclamer tout justificatif quant aux informations transmises par le Membre. En cas de modifications, les informations doivent être mises à jour par le Membre.

Le Membre s'engage à indiquer une adresse électronique valide afin de permettre l'envoi d'un courrier électronique de confirmation de son inscription.

Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 les Membres disposent d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent à l'adresse contact@nouloutou.com

6. Le Membre reconnaît être seul responsable de la préservation et de la confidentialité de son mot de passe ainsi que des données confidentielles le concernant. Il s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer une parfaite confidentialité.

Toute utilisation d'un mot de passe fait présumer que c'est le Membre auquel il appartient qui utilise les services de la plateforme Nouloutou. Le Membre reconnaît être seul responsable de l'utilisation des services qui sera faite sous son mot de passe.

En cas de communication du mot de passe à un tiers ou d'utilisation frauduleuse le Membre devra en informer immédiatement la société NLT PARK par courrier électronique à l'adresse contact@nouloutou.com

7. Le Membre s'engage à ne pas créer ou utiliser d'autres comptes que celui initialement créé, sous sa propre identité. A défaut de respect de cette clause, il encourra la suspension de son compte et de l'ensemble des services qui y sont associés, sans exclure d'autres voies de recours.

ARTICLE 6 : RESERVATION D'UN PARKING PAYANT

1- Accès au service de réservation de parking

La réservation se fait en ligne sur le site www.nouloutou.com , ce mode de réservation est ouvert à toute personne physique ou morale.

L'utilisateur désirant accéder au service de réservation de parking soit s'enregistrer sur le site www.nouloutou.com et en devenir membre. Pour cela il doit remplir les conditions de l'article 5 (Accès à l'espace membre) des conditions générales de vente et d'utilisation de la plateforme NOULOUTOU.

2- Réservation : Mode d'Emploi

Après avoir procédé à son inscription sur la plateforme NOULOUTOU, le membre peut accéder au service de réservation de parking.

Dans la rubrique parking payant, le membre doit enregistrer son véhicule et sélectionner les jours et heures d'arrivée et de départ souhaités. Pour enregistrer son véhicule, le membre doit renseigner sur le formulaire le numéro d'immatriculation de son véhicule.

Le membre doit renseigner le nombre de voyageurs. Si les voyageurs sont au nombre de cinq ou plus, la société NLT PARK demandera au membre de déposer les voyageurs à l'aéroport avant de déposer le véhicule sur le parking.

Le membre a la possibilité de choisir et sélectionner les options proposées suivantes :

- Nettoyage intérieur du véhicule
- Nettoyage extérieur du véhicule
- Protection sous bâche de protection
- Plein de carburant

Le membre doit valider les présentes conditions générales de vente et d'utilisation avant de valider sa réservation.

La validation de la réservation est considérée comme définitive lorsque le paiement est effectué.

3- Paiement de la réservation

Le paiement de la location se fait obligatoirement en ligne avec une carte bancaire au nom du membre.

Le paiement est sécurisé. Il est effectué en ligne sur le site www.nouloutou.com au moyen, d'une carte bancaire par un Prestataire de Service de Paiement BRED SYSTEMPAY dont les conditions générales d'Utilisation sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.img.banquepopulaire.fr/app/uploads/sites/22/2021/04/19134901/cg-systempay-2021.pdf>

Le paiement de toute souscription à l'un des services optionnels proposés par la plateforme NOULOUTOU se fait le jour de la réservation sur internet.

Une facture sera envoyée par mail sur le compte du membre lorsque le montant total de la prestation est encaissé par la société NLT PARK. Cette facture est aussi consultable dans l'espace personnel du membre sur la plateforme.

Le prix du gardiennage est de 8€ par jour avec un tarif minimum de 32€. Ainsi un gardiennage pour 2 jours reviendra à 32€.

4- Services Optionnels

Lors de sa réservation, le membre a la possibilité de souscrire à différentes options.

Nettoyage Intérieur et/ou Extérieur : cette prestation est réalisée par un partenaire extérieur. La société NLT PARK ne saurait en aucun cas être tenue responsable de la bonne exécution de cette prestation. La prestation est facturée 69€.

Plein de carburant : Cette prestation est réalisée par la société NLT PARK ou l'opérateur mandaté à cet effet. En sélectionnant cette option, le membre accepte que son véhicule soit acheminé à la station-service ENGEN, 801 rue Ylang Ylang, ZAC Beauséjour, 97438 Sainte Marie. Cette option est facturée 10€ en plus de la facture du carburant. Le membre sera redevable à la société NLT PARK du montant de la facture de carburant lors de la restitution du véhicule à la fin de la réservation.

En cas d'impossibilité pour la société NLT PARK ou l'opérateur mandaté de réaliser un ou plusieurs services optionnels souscrits par le membre et ce pour n'importe quelle raison qu'il soit, la société NLT PARK procédera au remboursement sans délai des prestations non réalisées.

5- Obligations de la société NLT PARK

La société NLT PARK garantit que l'opérateur sera responsable de tout dommage de quelque nature qu'il soit, occasionné au membre lors du transfert à l'aéroport. A cet effet, la société NLT PARK a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la compagnie PRUDENCE CREOLE.

La société NLT PARK ainsi que l'opérateur qui aura été mandaté assureront à titre gratuit le transfert en navette entre le parking et l'aéroport à l'aller comme au retour de ses clients.

La société NLT PARK se dégage de toutes responsabilités relatives aux dégâts de toute nature pouvant survenir durant la prestation de parking (vol, incendie...) ainsi que toutes responsabilités relatives aux vols d'effets personnels, aux impacts, rayures pouvant survenir durant la durée du stationnement.

La société NLT PARK ainsi que l'opérateur ne pourront être tenus pour responsables si un des clients venait à manquer son vol à cause des embouteillages ou tout autre incident s'étant produit sur le trajet reliant le parking à l'aéroport.

La société NLT PARK ne peut être tenue responsable en cas de retard de vol : dans le cas, où le vol de l'utilisateur atterrirait en dehors des horaires d'ouvertures du parking de la société NLT PARK (6h00-20h00 avec une première navette à 6h20 et une dernière navette à 19h30), le client doit nécessairement et par tout moyen prévenir les équipes de NLT PARK de son retard. Son véhicule peut être déposé à sa demande (sous réserve d'acceptation par accord écrit de l'agence Nouloutou Sainte-Marie) sur le Parking Longue Durée de l'Aéroport Roland Garros : dans ce cas et à partir du moment où le véhicule a quitté le parking Nouloutou, la société NLT PARK se dégage de toute responsabilité vis-à-vis du gardiennage dudit véhicule.

Dans le cas où le client ne préviendrait pas de son retard, les équipes Nouloutou peuvent

choisir soit :

- de laisser le véhicule sur le parking Nouloutou : dans ce cas, les frais supplémentaires de gardiennage seront à la charge exclusive du propriétaire du véhicule
- de déposer le véhicule sur le parking longue durée de l'Aéroport Rolland Garros : dans ce cas et à partir du moment où le véhicule a quitté le parking Nouloutou, la société NLT REUNION se dégage de toute responsabilité vis-à-vis du gardiennage dudit véhicule.

Il est étendu que dans le cas où le client ne préviendrait pas de son retard, les équipes Nouloutou n'ont aucune obligation d'effectuer cette démarche pour lui en le contactant.

6- Obligations du membre

Le membre accepte que l'opérateur récupère et conserve les clés du véhicule pendant la durée de la prestation.

Le membre accepte que l'opérateur conduise son véhicule afin de le stationner sur son parking ou de pouvoir effectuer en toute aisance l'intégralité de la prestation demandée.

Le membre certifie que le véhicule stationné sur le parking est régulièrement assuré et en bon état de marche.

Le membre doit déposer au préalable les passagers et leurs bagages à l'aéroport si le nombre de passagers est supérieur ou égal à 4 y compris le membre.

7- Intempéries

En cas d'orage, d'inondation, de cyclone ou de quelconque évènement climatique extraordinaire, le membre renonce à toute poursuite envers la société NLT REUNION pour les dégâts occasionnés extérieurs ou intérieurs au véhicule. Le client étant ou non assuré pour ce type d'incident.

8- Annulation, modification et remboursement de la réservation

7-1- Annulation de la réservation et modification de la réservation

Pour annuler sa location le membre doit confirmer cette annulation en se rendant dans son espace membre, rubrique « Parking » et cliquer sur le bouton « annuler ma réservation ». Le membre percevra alors un avoir du montant total de sa réservation valable 12 mois. Sans annulation écrite de la part du membre avant l'heure prévue du début de la réservation, la réservation prend effet et ne peut plus être remboursée. Le membre peut néanmoins profiter des services auxquels il a souscrit pendant la durée de sa réservation.

Dans le cadre d'une prolongation, le membre doit prolonger sa réservation directement depuis son espace membre sur www.nouloutou.com à partir de la date et à l'heure de fin prévues de la réservation initiale.

7-2- Remboursement de la réservation et avoir

En cas d'annulation d'une réservation, le membre percevra alors un avoir du montant total

de sa réservation valable 12 mois.

Dans le cas d'une réservation de parking non commencée et si le propriétaire rentre finalement à une date antérieure à la fin de sa réservation initiale et qu'il en avertit la société NLT PARK avant le début de sa réservation, il peut bénéficier sur demande d'un avoir correspondant aux jours de parking non utilisés : cet avoir est valide une année à compter de la date de fin de sa réservation initiale.

9- Règles de circulation et de manœuvre

Les dispositions du code de la route s'appliquent sur le parking. Toutes les opérations de circulation, de manœuvre, de stationnement, de débarquement et d'embarquement de passagers dans l'enceinte du parking se font sous l'entière responsabilité des membres, des usagers ou des propriétaires de véhicules.

Les membres, usagers ou propriétaires de véhicules sont responsables des accidents corporels ou immobiliers qu'ils pourraient occasionner dans l'enceinte du parking.

En cas d'accident mettant en cause les installations, la déclaration doit être faite immédiatement à un représentant de la société NLT PARK

Toute manœuvre de dépannage ou de remorquage de quelque nature que ce soit devra être effectuée sous le contrôle d'un représentant de la société NLT PARK

Les véhicules différents de la catégorie M1 (article R.311-1 du code de la route) dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes ne sont pas acceptés sur le parking sans accord préalable de la société NLT PARK et sous contrôle d'un de ses représentants.

10- Modalités et limites de stationnement

10-1- Modalités de stationnement

Les véhicules doivent être garés correctement suivant les emplacements qui sont définis par la société NLT PARK ou l'opérateur mandaté à cet effet.

En cas de nécessité (travaux, nettoyage, débroussaillage...), les véhicules pourront être déplacés par la société NLT PARK ou l'opérateur mandaté.

10-2- Limites de stationnement

Tout stationnement dépassant la fin de la réservation est considéré comme abusif. Sans prolongation de la réservation de la part du membre (chapitre 7-2 modification de la réservation) dans un délai de 72 heures après la fin de la réservation initiale, la société NLT PARK se réserve le droit de mettre en fourrière le véhicule au frais du propriétaire du véhicule.

11- Retard de vol

La société NLT PARK ainsi que l'opérateur ne pourront être tenus pour responsables si un des clients venait à manquer son vol à cause des embouteillages ou tout autre incident s'étant produit sur le trajet reliant le parking à l'aéroport.

La société NLT PARK ne peut être tenue également responsable en cas de retard de vol : dans le cas, où le vol de l'utilisateur atterrirait en dehors des horaires d'ouvertures du parking Nouloutou (6h- 20h00 avec une dernière navette à 19H30), le client doit nécessairement et par tout moyen prévenir les équipes Nouloutou de son retard.

Son véhicule peut être déposé à sa demande (et sous réserve d'acceptation par accord écrit de l'agence de Ste Marie) sur le Parking Longue Durée de l'Aéroport Roland Garros avec les clés du véhicule à proximité : dans ce cas, le propriétaire autorise les salariés Nouloutou à conduire son véhicule jusqu'à l'aéroport. À partir du moment où le véhicule a quitté le parking Nouloutou, la société NLT PARK se dégage de toute responsabilité vis-à-vis du gardiennage dudit véhicule et le propriétaire renonce à tout recours envers NLT PARK.

Dans le cas où le client ne préviendrait pas de son retard, les équipes Nouloutou peuvent choisir soit :

- de laisser le véhicule sur le parking Nouloutou : dans ce cas, les frais supplémentaires de gardiennage seront à la charge exclusive du propriétaire du véhicule
- de déposer le véhicule sur le parking longue durée de l'Aéroport Roland Garros avec les clés du véhicule à proximité : dans ce cas, le propriétaire autorise les salariés Nouloutou à conduire son véhicule jusqu'à l'aéroport. À partir du moment où le véhicule a quitté le parking Nouloutou, la société NLT PARK se dégage de toute responsabilité vis-à-vis du gardiennage dudit véhicule et le propriétaire renonce à tout recours envers NLT PARK.

Il est étendu que dans le cas où le client ne préviendrait pas de son retard, les équipes Nouloutou n'ont aucune obligation d'effectuer cette démarche pour lui en le contactant.

Article 6 : DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Mise à jour : 25/05/2018

(En application de la législation européenne et française sur la protection des données personnelles notamment la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et le Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD, Règlement Européen sur la Protection des Données))

1. Collecte et modifications des données personnelle

Le site www.nouloutou.com a été déclaré à la CNIL le 25/11/2016 sous le numéro de récépissé 2011101

Afin de pouvoir répondre aux diverses demandes, il est demandé à l'utilisateur de fournir certaines données à caractère personnel.

Les données personnelles regroupent toutes les données qui concernent les personnes physiques et qui sont communiquées volontairement à www.nouloutou.re à travers les diverses rubriques proposées (Espace membre, Espace utilisateur etc).

Catégories de données traitées.

- Le nom et le prénom,
- Les date et lieu de naissance,
- La raison sociale,
- L'activité professionnelle,
- Le pays de domiciliation,
- La nationalité
- L'adresse du courrier électronique, (mail)
- Le numéro de téléphone
- L'adresse URL du site internet
- L'adresse postale
- Photographie du profil

Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 et en application du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD) les Membres disposent d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent à l'adresse contact@nouloutou.com.

La SAS NLT REUNION, éditeur et administrateur du site nouloutou.re, prend toutes les dispositions visant à assurer la protection, l'intégrité et la confidentialité des données personnelles dans le respect des dispositions de la loi précitée.

La SAS NLT REUNION, éditeur et administrateur du site Nouloutou , se réserve la possibilité d'engager toutes voies de droit à l'encontre de toutes personnes qui méconnaîtraient les dispositions des articles 323-1 à 323-7 du code pénal, et notamment en accédant frauduleusement à tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données des Espaces et services du site www.nouloutou.com.

2. Utilisation des données à caractère personnel collectées sur le site nouloutou.com

Ces données sont utilisées afin de permettre la communication et les échanges entre les utilisateurs et/ou Membres du site ou entre ces derniers et Nouloutou.

Elles peuvent également être utilisées à des fins statistiques sur la fréquentation du site. La société NLT PARK se réserve le droit d'utiliser et d'exploiter à des fins prospectives et commerciales les données personnelles collectées sauf opposition expresse du Membre et/ou Utilisateur à l'adresse contact@nouloutou.com.

La société NLT PARK pourra également, sur autorisation expresse de l'Utilisateur et/ou du Membre, céder à un tiers les données personnelles collectées.

En application des dispositions de l'article 32 de la loi Informatique et Libertés, la société NLT PARK informe l'utilisateur que :

- o Le responsable de traitement des données collectées sur le site www.nouloutou.com est la SAS NLT REUNION;
- o Les données sont principalement traitées afin de satisfaire les demandes formulées sur le site www.nouloutou.com, à l'aide par exemple d'un formulaire, soit à l'aide de la rubrique « contact, » (inscription à une liste de diffusion, newsletter, demandes d'informations diverses, réclamations, demande d'adhésion, etc....) ;
- o Toutes les rubriques comportant un « * » sont obligatoires. En l'absence de réponse à l'une de ces rubriques à caractère obligatoire, votre demande ne pourra être satisfaite ;
- o Conformément à l'article 40-1 de la loi du 65 janvier 1978 relative à l'Informatique et aux Libertés, toute personne peut définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès.

3- Destinataires des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées pourront faire l'objet d'une utilisation à des fins commerciales par la société NLT PARK ou d'une cession à des tiers sous réserve, dans ce

dernier cas, de l'autorisation exprès de l'utilisateur et/ou du Membre et en application du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD)

4- Durée de conservation des données à caractère personnel.

Les données à caractère personnel que l'utilisateur et/ou Membre communique sur le site www.nouloutou.com(et les sites affiliés www.nouloutou.fr et www.nouloutou.re) sont collectées, traitées et conservées par la SAS NLT REUNION éditeur et administrateur du site dans le respect de la loi n°78 -17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés et en application du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD).

Les données à caractère personnel seront conservées par la SAS NLT REUNION pendant toute la durée de l'adhésion du Membre à la Plateforme Nouloutou. La résiliation de son adhésion au site Nouloutou par le Membre entraînera automatiquement la suppression de ses données à caractère personnel

Le site www.nouloutou.com comporte des liens hypertextes vers d'autres sites internet qui peuvent être utiles aux utilisateurs et/ou Membres. Néanmoins, les sites évoluant sans cesse, la société NLT PARK ne saurait être tenue responsable de la qualité permanente de ces sites.

3. Droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression et d'opposition

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification, de rectification et d'opposition permanents aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit, il vous suffit de nous contacter en joignant à votre demande la copie de votre pièce d'identité :

Par courrier postal : SAS NLT REUNION –

–Correspondant Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD) –
22 rue miramiel 97434 ST GILLES LES BAINS, Ile de la Réunion, France.

Par courrier électronique à : contact@nouloutou.com

Les utilisateurs sont informés que M.Badis AGGOUNE a été nommé DPO (Délégué à la Protection des données) au sein de la société NLT REUNION.

ARTICLE 8 : COOKIES

Le membre reconnaît être informé que lors de ses visites sur la Plateforme Nouloutou, un cookie peut s'installer automatiquement sur son logiciel de navigation. Le paramétrage du logiciel de navigation permet d'informer de la présence de cookies et de la refuser

Le membre a la possibilité, s'il le souhaite, de désactiver l'utilisation de cookies à partir des paramètres de son navigateur. Le membre reconnaît être informé qu'une telle désactivation peut entraver ou empêcher l'utilisation de certaines fonctionnalités de la Plateforme Nouloutou.

ARTICLE 9 : SECURITE, TRACABILITE ET LIENS HYPERTEXTES

1. Sécurité

Les Membres s'engagent à ne pas perturber le bon fonctionnement de l'espace de service en ligne qui est un système de traitement automatisé de données. Ils s'engagent également à ne pas introduire de virus ou toute autre technologie nuisible à la plateforme Nouloutou ainsi qu'aux services qu'elle propose.

La société NLT PARK fait ses meilleurs efforts, conformément aux règles de l'art pour sécuriser l'espace de service en ligne eu regard à la complexité de l'internet. La société NLT PARK ne saurait néanmoins assurer une sécurité absolue.

L'utilisateur de la plateforme Nouloutou déclare accepter les caractéristiques et limites de l'internet, en particulier de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer les données de l'information.

L'utilisateur reconnaît avoir conscience que les données circulant sur l'internet ne sont pas toujours protégées notamment contre les détournements éventuels. Il accepte de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger ses données et/ou logiciels de la contamination par des virus éventuels sur le réseau de l'internet.

Il est interdit à tout utilisateur d'accéder ou de se maintenir frauduleusement dans tout ou partie du système de traitement automatisé de données. Il est également interdit de supprimer ou modifier des données contenues dans le système ou d'y introduire frauduleusement des nouvelles données ou même de réaliser une altération du fonctionnement de ce système. Il est également interdit à tout utilisateur de diffuser un code malveillant sur ou par l'intermédiaire du site et/ou de l'espace réservataire.

L'utilisateur s'interdit de réaliser des opérations de rebond ou tout type d'opération ayant pour conséquence de fausser ou d'entraver le fonctionnement du site.

L'utilisateur s'engage à signaler à la société NLT PARK toute défaillance du service en ligne.

2. Traçabilité

La société NLT PARK conserve l'historique des connexions du membre à son espace membre.

Par ailleurs, la société NLT PARK pourra suivre la navigation des utilisateurs au sein du site grâce à des cookies. A ce titre, le Membre déclare accepter la possibilité pour la société NLT PARK d'utiliser la technique des cookies ainsi que toute autre technique similaire ou assimilée permettant de tracer la navigation des membres.

3. Liens hypertextes

De nombreux liens hypertextes et/ou hyperliens sont présents sur la plateforme Nouloutou.

La société NLT PARK n'est, en aucun cas responsable, du contenu des pages auxquelles renvoient ces liens hypertextes